
FINANCE VERTE ET ASSURANCE

Fournir un conseil conforme à DDA et intégrant les critères ESG

0,5 JOUR, 3,5 HEURES

MARKETING / COMMERCIAL

CODE : AMC24

Objectifs de la formation

- Appréhender le droit réglementaire « vert »
- S'approprier le vocabulaire et les enjeux majeurs de l'ESG pour répondre aux attentes des épargnants
- Intégrer les critères ESG dans son conseil lors de la souscription de produits d'épargne
- Concilier obligations liées à DDA et à la durabilité

Parmi nos formateurs

- BESSERMANN Julien
Avocat associé,
CABINET LAWINS

Public concernés

- Courtiers ; Agents généraux ; Mandataires ; Responsables et chargés de clientèle au sein des organismes d'assurance ; Souscripteurs et rédacteurs ; Gestionnaires de contrats d'assurance ; Conseillers commerciaux en gestion de patrimoine ; Responsables conformité

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général : 530,00 €HT

Définir la finance verte et identifier ses enjeux pour les assureurs

- Le choix des pouvoirs publics
- Les tendances sociétales
- Définir l'investissement durable
- Expliquer son fondement et ses enjeux
- Définir et expliciter les notions de : risque de durabilité, facteur de durabilité, double matérialité

Appréhender l'environnement réglementaire

- La transition énergétique pour la croissance verte : Loi de transition énergétique
- L'intégration de fonds verts dans les contrats d'assurance vie : Loi PACTE
- Les obligations de reporting : Directive NFRD

- La publication d'une politique sur la prise en compte des critères ESG et d'une stratégie de mise en œuvre : LOI CLIMAT
- L'intégration d'informations complémentaires dans la DPEF : Loi CLIMAT
- Le cadre Européen : taxonomie de l'UE & SFDR-Disclosure

Étude de cas & Illustrations | Extraits de lois

Exercice collectif | Type quiz intermédiaire : définir les critères ESG

Études de cas | Analyse de la traduction des obligations chez différents organismes d'assurance : assureur, assureur vie, intermédiaire

Cerner le rôle et l'utilité des labels

- Distinguer les labels : ISR, GREENFIN, FINANSOL, RELANCE
- Les autres outils utiles et leur intérêt

Concilier DDA et les obligations liées à la durabilité

- Le préalable au conseil et l'interrogation du client : questionnaire et profil de risque
- Distinguer les 3 niveaux de conseils
- Fournir le conseil et le tracer
- Relier DDA et la durabilité : la modification des règlements délégués DDA
- Retour sur l'enquête ACPR de 2020

Exercice d'application | Simulation de conseil : sur la base de fonds durables inspirés par le marché et de profils de clients, prodiguer un conseil type

Dates

| Paris | Classe virtuelle |
|------------|------------------|
| 14/05/2024 | 14/05/2024 |
| 02/07/2024 | 02/07/2024 |
| 17/09/2024 | 17/09/2024 |
| 05/11/2024 | 05/11/2024 |

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de

la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.